



OSONS PARLER D'EXCISION !

Résumé de l'état des lieux des ressources et besoins

Cet état des lieux des ressources et besoins, mené par le CHUV et le BCI entre 2011 et 2012, visait 3 objectifs :

- ❖ identifier les outils déjà existants dans le domaine de la prévention, de la prise en charge, de la formation pour pouvoir les utiliser et combler les lacunes selon les besoins,
- ❖ mettre en exergue les besoins des publics cible (les professionnel-le-s, les communautés migrantes et les agent-e-s de prévention),
- ❖ et définir les partenaires indispensables afin de mener à bien la campagne.

Pour approcher ce thème de façon compréhensive et qualitative, l'échantillon, non représentatif de la population moyenne, s'est constitué de 10 professionnel-le-s, 5 agent-e-s de prévention et une vingtaine de femmes migrantes issues de 5 communautés différentes. Sonder plusieurs groupes de personnes concerné-e-s au moyen d'entretiens qualitatifs devait également nous permettre de répondre à certaines interrogations récurrentes : Quelles sont les catégories de personnes migrantes touchées ? Y a-t-il des institutions identifiées où les personnes migrantes pourraient se rendre pour parler de cette question ? Quelles sont les mesures déjà existantes ? Les professionnel-le-s et les personnes migrantes sont-ils et elles au courant des lois ? Quels sont les besoins des professionne-le-s ? Sont-ils et elles au courant du matériel existant en la matière ? Ce matériel est-il suffisant et facilement accessible ?

A l'issue des échanges avec ces trois groupes cible concernés par la thématique des MGF, cinq recommandations émergent en vue de renforcer nos trois axes de travail – la prévention, la formation et la prise en charge.

- 1. Introduire la thématique des MGF dans des formations continues facilement accessibles pour les différentes branches professionnelles.** Ces formations transdisciplinaires devraient d'une part couvrir des connaissances générales sur les MGF, telles que les différents types, leurs possibles conséquences physiques et psychologiques, leur ancrage socioculturel dans certaines représentations liées au corps, à la féminité, à la sexualité, à l'identité, etc., leur répartition géographique. D'autre part, des pistes de prévention et de prises en charge devront être abordées, de façon spécifique aux différentes branches professionnelles.
- 2. Promouvoir la formation et l'implication d'agent-e-s de prévention** qui apparaissent comme les personnes les plus indiquées pour porter un discours préventif ainsi qu'informer quant aux services, droits et interdictions existantes. Ces personnes relais, qui entretiennent des liens de confiance avec les communautés migrantes concernées, pourront transmettre de manière informelle à celles-ci les informations nécessaires quant au réseau et prestations existants.
- 3. Produire et diffuser du matériel d'information pour les personnes migrantes et pour les professionnel-le-s.** Il est nécessaire de créer les outils nécessaires pour le travail de prévention et l'accompagnement à la prise en charge : un recueil d'explications et de coordonnées de référence pour compléter les connaissances des professionnel-le-s quant aux MGF et aux prestations à disposition dans leurs réseaux respectifs, ainsi que des informations à distribuer aux personnes migrantes dans un langage et sur un support appropriés. Ce matériel informatif doit être transmis aux professionnel-le-s des domaines les plus concernés (médical, paramédical, social, éducatif) ainsi qu'aux femmes migrantes, sans oublier la jeune génération ainsi que les hommes. L'information devrait couvrir les indications médicales, les possibilités de soulager

certaines conséquences sur la santé ou la vie quotidienne, ainsi que la réalité juridique relative à la pratique dans le contexte national ou régional.

4. **Mettre en place et faire connaître un réseau transdisciplinaire de collaboration** pour permettre aux professionnel-le-s d'orienter les personnes vers les prestations adaptées à leurs demandes et besoins, et de savoir également d'où ils et elles peuvent obtenir conseils et soutien. Une bonne connaissance et utilisation de ce réseau permettra également aux professionnel-le-s de porter davantage les situations des personnes qu'ils et elles accompagnent, plutôt que d'essayer de les adresser directement à un tiers.
5. **Améliorer l'attitude des professionnel-le-s face à une situation ou suspicion de MGF.** Une fois que les professionnel-le-s seront mieux outillé-e-s en termes de réseau et de matériel informatique, restera à co-construire et développer leurs capacités de « savoir être » et leur positionnement face à la rencontre de l'altérité dans leur pratique professionnelle. Au travers de formations et de supervisions, les professionnel-le-s pourraient renforcer leurs ressources pour faire face aux situations méconnues, pouvant provoquer des réactions émotionnelles, un sentiment d'incompréhension et d'impuissance ou une tendance au jugement.

Cet état des lieux est disponible dans son intégralité sur le site www.vd.ch/mgf

Katy François et Naima Topkiran
Chargées de projet - BCI